

## Instructions d'emballage PK- MT132

L'expéditeur doit assurer la compatibilité avec tous les matériaux d'emballage et observer tous les règlements applicables au transport. Pour le transport aérien des liquides, les contenants doivent respecter les exigences relatives à la pression, à la fermeture secondaire et à la doublure étanche. **(Voir règlement IATA, Section 5 / OACI IT, Section 4)**. Toute dérogation à cette procédure d'emballage peut invalider la certification ONU. Veuillez consulter le 49 CFR pour les exigences de conservation des dossiers pour les États-Unis. Si d'autres renseignements sont exigés, veuillez contacter le Centre de Conformité ICC Inc au 1-888-977-4834.

### Éléments de l'emballage

Article	Description	Qté
BX-26CA	Caisse	1
IN-26CA2	Pièce intercalaire	1
MT-FQUACP	Contenant métallique, pinte, de modèle F a/bouchon	2

Figure 1.



### Éléments requis pour l'assemblage fournis séparément

PA-MSST1	Ruban adhésif transparent 3M # 305 48mm ou équivalent
----------	---

### Renseignements importants

Chaque colis assemblé ne doit pas excéder une masse brute de	4.0kg/8.8lb
Densité maximale du liquide	1.8
Fermeture du bouchon après contact avec joint ¼ tour ou	30 po.lbs

### Assemblage:

1. Replier les rabats inférieurs. Sceller le joint central avec une (1) bande de ruban adhésif transparent 3M #305, 48 mm ou l'équivalent en dépassant chaque bord par au moins 2 pouces.
2. Ne pas remplir les récipients intérieurs à pleine capacité. Laisser suffisamment d'espace libre dans le récipient pour l'expansion du liquide.
3. Bien serrer le bouchon selon les spécifications.
4. Placer un contenant en position verticale dans la caisse (Figure 3).
5. Assembler la pièce intercalaire et placer dans la caisse à côté du contenant (Figures 2 et 3).
6. Placer l'autre contenant en position verticale de l'autre côté de la pièce intercalaire dans la caisse (Figure 4).
7. Replier les rabats supérieurs et sceller le joint central tel qu'indiqué à l'étape 1 (Figure 5).
8. Marquer et étiqueter chaque colis conformément aux règlements appropriés. Au moins un (1) code de normalisation et deux (2) marques «sens de chargement» doivent apparaître sur chaque caisse.

Figure 2.

Figure 3.

Figure 4.

Figure 5.

